

CR de la journée d'études "Religions et associations" (RT 35 et RT 43) du 4 juin 2019

La journée d'étude « Religions et associations » s'est tenue le 4 juin 2019 sur le campus de l'Université Paris Nanterre, à l'initiative des réseaux thématiques « Sociologie des mondes associatifs » et « Sociologie des religions » de l'Association française de sociologie. Elle a bénéficié du soutien financier de l'AFS, de l'IDHE.S et du Centre Maurice Halbwachs. Le projet de cette journée d'étude est né du constat suivant : alors que les objets « religions » et « associations » sont largement imbriqués, que les chercheuses et chercheurs qui s'intéressent au monde associatif rencontrent souvent le religieux – et réciproquement – la sociologie des religions et la sociologie du monde associatif ont peu dialogué au cours des vingt dernières années. L'objectif était donc de renouer le dialogue entre ces deux champs de la sociologie, ce qui implique notamment de décroiser l'objet religieux, en montrant dans quels contextes et selon quelles modalités les institutions et acteurs religieux recourent au statut associatif (loi 1901). L'idée est donc de cerner les principales interactions entre religion et association, et de ne pas se contenter de monographies d'associations religieuses ou d'acteurs religieux dans le monde associatif. Il s'agissait de réfléchir plus profondément à la manière dont la forme associative est utilisée, réappropriée par des institutions ou des groupes religieux ; et réciproquement à la manière dont la forme associative (sous la forme de contraintes, d'opportunités ou de déterminations) pèse sur l'organisation du religieux : c'est-à-dire ses activités, son fonctionnement, ses valeurs. On sait en effet que la forme associative a une

incidence sur les modes d'organisation collective, de légitimité et de prise de décision ainsi que sur les stratégies de respectabilité et de visibilité. Elle permet une reconnaissance étatique et des subventions publiques qui s'accompagnent d'une participation croissante d'associations d'origine confessionnelle à l'action sociale, humanitaire et à la politique de la ville dans un contexte de désengagement ou de délégation de l'État. Cette configuration invite à une réflexion renouvelée sur les processus de (dé)confessionnalisation et de (dé) politisation de ces associations et sur le rapport que les bénévoles, travailleurs et militants associatifs entretiennent avec la hiérarchie et l'institution religieuses.

Pour explorer toutes ces questions, nous avons organisé la journée en quatre sessions thématiques et fait appel aux membres du conseil scientifique de cette journée – Julien Beaugé, Axelle Brodriez-Dolino, Claude Dargent et Johanna Siméant-Germanos – pour discuter les communications à partir de leurs propres intérêts, terrains d'enquête et perspectives théoriques.

Des enregistrements audio de certaines communications et des discussions de la session 3 sont disponibles en ligne. Pour les écouter, il suffit de cliquer sur les liens hypertexte.

La

première session rassemblait deux contributions sociohistoriques qui ont permis de situer l'usage du cadre associatif comme outil de gestion étatique des religions dans son contexte historique, liée notamment à la colonisation, et dans des rapports sociaux de domination.

[Raberh Achi](#), doctorant en science politique au Centre Maurice Halbwachs, présente d'abord le cas des associations cultuelles musulmanes dans les territoires coloniaux français de 1905 à 1962. À partir de l'examen des archives ministérielles (ministères des colonies et de l'intérieur), du Conseil d'État ou encore de l'administration algérienne, il s'est intéressé aux débats ayant mené à l'exclusion des territoires coloniaux à majorité musulmane du champ d'application de la loi de séparation de 1905, à l'exception des départements l'Algérie. Il montre comment, dans le cas algérien, l'administration a détourné cette nouvelle législation de 1905 pour donner un cadre à un « islam officiel », tandis que des acteurs religieux exclus de cette organisation légitimiste ont profité de la liberté associative pour constituer un réseau concurrent et contester ainsi cette « religion officielle » structurée et, à travers elle, l'ordre colonial.

Laure

Mouchard, doctorante au Centre Norbert Elias, reprend ensuite l'histoire des associations catholiques créées après la Seconde Guerre mondiale pour l'aide aux populations tsiganes en France et structurées autour de deux pôles : le premier dépendant de l'Aumônerie nationale catholique des Gitans

créée en 1948, le second lié au développement de l'association et revue *Les Études Tsiganes* (1950) et du Comité National d'Information et d'Action sociales pour les gens du voyage et personnes d'origine nomade (CNIN 1960). Sa communication portait plus spécialement sur le jeu de négociations et de concurrences entre ces deux pôles à propos de la définition de leurs objets et publics respectifs. Après avoir mis en lumière l'importance des engagements religieux dans la constitution et la structuration des associations non-confessionnelles affiliées au CNIN, elle montre qu'une des lignes de partage entre ces deux pôles était liée à la capacité ou non des différents acteurs associatifs de porter une critique à l'égard des pouvoirs publics.

La deuxième session, intitulée « Conservatismes et rapports à la forme associative », s'intéressait à la manière dont des pratiques organisationnelles et des valeurs forgées dans des espaces religieux conservateurs sont susceptibles d'être retraduites, maintenues ou adaptées dans le champ associatif.

Mélodie

Gauglin, doctorante au Centre Max Weber à l'ENS de Lyon, analyse comment les associations familiales catholiques conservatrices se mobilisent, à la suite des *Manifs pour tous*, pour proposer une autre éducation sexuelle en direction notamment

des adolescents. Cette éducation à la sexualité respectueuse de la famille traditionnelle (hétérosexuelle avec enfants), qui condamne la « mentalité contraceptive » et les relations sexuelles hors mariage, mobilise le discours de la différence et de la complémentarité entre les sexes. Cette communication montre notamment l'organisation en réseau de ces associations qui interviennent dans des établissements scolaires privés et l'oscillation entre deux registres –le médical et l'esthétique– destinés à euphémiser le registre religieux et moralisateur.

Sami

Zegnani, MCF en sociologie à l'Université de Rennes I, étudie le mouvement associatif de la salafia et les effets de contextes sur les formes ordinaires de l'engagement. A partir de trois terrains ethnographiques (effectués en banlieue parisienne et dans une ville de province), cette intervention met en évidence la diversité des configurations : entre rejet et adaptation du monde associatif et de ses modes de fonctionnement (élection d'un président ou d'un bureau, principes démocratiques des prises de décision). Cette diversité dépend en grande partie de l'insertion des salafis à la vie sociale, d'animation du quartier ou d'un projet de construction d'une mosquée qui nécessitent une structuration minimale indispensable à l'établissement de relations avec les autorités locales et municipales.

La

troisième session, intitulée « Action sociale et ancrage local », interrogeait la manière dont la forme associative vient structurer des activités organisées par les institutions religieuses. Dans quelle mesure celles-ci sont-elles travaillées par les logiques de salarisation et de professionnalisation observables dans le monde associatif (Hély, 2009) ? L'analyse socio-historique d'associations caritatives d'origine confessionnelle peut en outre fournir des éclairages utiles sur les logiques de réaffirmation ou de mise à distance des héritages religieux.

[Vianney](#)

[Schlegel](#), doctorant en sociologie à l'Université de Lille, analyse les évolutions dans la prise en charge des personnes sans-domicile par une communauté baptiste de Lille au cours des années 1970-1990 et les transformations des modes d'engagement individuel et collectif qui en résultent. Dans un premier temps, la communauté baptiste découvre, par le biais des actions d'évangélisation la pauvreté en milieu urbain et crée un lieu d'accueil entérinant la transformation de l'action évangélique en action sociale. Dans un second temps, le processus de professionnalisation du secteur de la prise en charge des sans-domicile entraîne la création d'une association, le passage du bénévolat au salariat et l'élargissement du recrutement au-delà des cercles paroissiaux. Cette structuration s'accompagne, au niveau institutionnel, d'une euphémisation de la dimension

confessionnelle de l'association et, au niveau individuel, du maintien d'un registre religieux sous la forme de dispositions et sociabilités religieuses antérieures réinvesties dans l'action sociale ou de convictions religieuses mises en avant pour justifier l'engagement.

Thomas

Chevallier, doctorant en science politique à l'Université de Lille II, analyse à partir d'une association d'animation sociale d'un quartier lillois les points de convergence et de divergence entre l'Eglise catholique et la municipalité. Dans un premier temps, l'association (créée en 2003 par des acteurs catholiques) illustre comment l'église catholique et la municipalité se rejoignent dans un même processus de dépolitisation des questions sociales abordées ici sous l'angle de la production de « lien social » faisant de l'église catholique un « partenaire » légitime de la politique de la ville dans les quartiers populaires. Dans un second temps, la municipalisation accrue des activités de l'association et l'absence de « traduction » en mots d'église des activités par les responsables associatifs auprès de la hiérarchie catholique incite cette dernière à « reprendre la main » sur l'association en rappelant la prééminence du « projet pastoral » suscitant chez les bénévoles de l'association réactions et interrogations.

Baptiste

Brodard, doctorant au Centre suisse Islam et société de l'Université de Fribourg, a présenté les résultats d'une

recherche consacrée à des associations musulmanes menant des actions sociales en France et en Suisse romande. Dans leur recherche de fonds, ces associations sont confrontées à un dilemme : doivent-elles revendiquer leur identité religieuse, ou au contraire se présenter comme des organisations caritatives

universalistes, en occultant leur ancrage religieux ? L'action sociale confessionnelle est en effet particulièrement susceptible

d'être discréditée lorsqu'elle émane d'acteurs musulmans.

Mais, dans le même temps, de nombreux donateurs sont des musulmans.

L'auteur montre que, dans la grande majorité des cas étudiés, les deux types de références, « universalistes » et « communautaires », se combinent et sont mobilisées en fonction des occasions et des interlocuteurs.

([Commentaires d'Axelle Brodriez-Dolino](#) et [échanges avec la salle](#))

La

quatrième session invitait à porter une attention plus spécifique aux propriétés sociales des acteurs, à leurs dispositions et à leurs trajectoires d'engagement. Grâce aux enquêtes de l'INSEE (Burricand et Gleizes, 2016), on dispose de

données relativement complètes sur les déterminants sociaux de la

participation associative. Une comparaison avec les déterminants

sociaux de l'engagement religieux est-elle fructueuse ?

L'analyse croisée des dispositions susceptibles de nourrir l'engagement associatif et religieux peut éclairer les processus

de socialisation et leurs effets sur les pratiques religieuses et associatives.

Lucas

Faure, doctorant en science politique à l'IEP d'Aix-en-Provence,

s'intéresse quant à lui aux organisations humanitaires islamiques

en France, qui composent ce qu'il appelle un « marché de la solidarité islamique » en plein expansion. Il étudie plus particulièrement les propriétés sociales et les trajectoires des

bénévoles et des salarié.e.s de ces associations. Il analyse tout

d'abord les trajectoires des salarié.e.s, en prêtant attention à

leurs expériences universitaires, professionnelles et militantes. Ce

faisant, il met en évidence certains processus centraux dans les

trajectoires d'entrée en humanitaire. Il étudie ensuite les usages professionnalisants du bénévolat associatif, en

s'intéressant aux articulations et tensions entre légitimités professionnelles et légitimités religieuses. Il souligne que les

bénévoles de l'association sont largement encouragé.e.s à faire

du zèle et que les plus zélé.e.s sont régulièrement

récompensé.e.s par l'obtention d'un emploi salarié. Les femmes sont les premières concernées par l'injonction à fournir un travail bénévole important, dans l'espoir d'accéder à un emploi salarié.

La

communication d'[Elodie](#)

[Ros](#), docteure en science politique et membre du CRESPPA, est consacrée aux militants de l'économie alternative en

France. L'auteure y montre que nombre des premiers militants de

l'économie solidaire ont été formés dans les organisations proches de l'action catholique spécialisée. Elle identifie une affinité spirituelle et une affinité politique entre le projet de

l'économie solidaire et l'habitus militant des chrétiens de gauche. Cependant, cette affinité repose en partie sur un mouvement

de déconfessionnalisation pour en retenir les ressorts politiques et

militants au détriment de leur dimension spirituelle et religieuse.

L'auteure s'interroge ensuite sur la transmission du projet de l'économie solidaire en France et fait l'hypothèse d'un « retour du spirituel » dans les générations militantes actuelles, autour de la décroissance, des communs ou de l'écologie.

Elle constate notamment que les militants mettent en avant l'importance de leur socialisation religieuse dans leurs trajectoires d'engagement.